

1 avril 1981 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. Valéry Giscard d'Estaing au journal "Vert", lors de la campagne pour les élections présidentielles, sur la politique énergétique, Paris, avril 1981.

QUESTION.- L'énergie est le problème no 1 en France et dans le monde. Quelle est votre position par-rapport aux centrales nucléaires de type classique :

- continuation du programme actuel £
- accélération du dit programme £
- moratoire £
- arrêt des centrales existantes ?

LE PRESIDENT.- Je crois qu'il faut partir d'une constatation simple. Tous les pays sont frappés par les hausses successives du prix du pétrole et le désordre qui en résulte sur le marché des produits pétroliers, aussi bien les pays en voie de développement que les pays industrialisés. Par ailleurs, l'instabilité politique qui s'est développée dans un certain pays producteur de pétrole `Iran` fait peser des risques importants de rupture d'approvisionnement.

- Une telle rupture aurait évidemment des conséquences graves, notamment pour un pays comme la France, très industrialisé, qui dispose de fort peu de ressources en énergie fossile.
- C'est bien pourquoi un programme électro-nucléaire ambitieux mais réaliste, et une politique complète d'économie d'énergie ont été engagés par notre pays dès 1974. La France commence à recueillir les -fruits de ces actions. Sa dépendance vis-à-vis du pétrole est passée de 66 % en 1974 à 53 % en 1980. A la lumière de ces résultats extrêmement encourageants, le programme énergétique français vient d'être réexaminé, et de nouveaux objectifs ont été fixés pour 1990.
- La mise en oeuvre de tous les moyens dont dispose la France, qu'il s'agisse des économies d'énergie, des énergies nouvelles, de l'énergie nucléaire, permet de prévoir un taux de dépendance vis-à-vis du pétrole qui sera à peine de-l'ordre de 30 %.\

`Réponse`

- La France est, et sera davantage encore, le pays industrialisé qui consomme le moins de pétrole par habitant. C'est un fait remarquable, cité en exemple dans le monde entier. Il ne s'explique que grâce-à la part prise par l'énergie nucléaire, qui sera équivalente à celle du pétrole en 1990.
- Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de poursuivre notre programme électro-nucléaire au rythme atteint actuellement, et qui prévoit l'engagement dans les années qui viennent de 5000 mégawatts électriques par an. Ainsi, en 1990, 30 % de notre consommation énergétique sera couverte par l'électricité nucléaire.
- L'exécution d'un tel programme permet en outre à l'industrie française d'acquérir un savoir-faire et une maîtrise des techniques, des coûts et des délais, comme il y en a peu au monde. Cette position très favorable devrait pouvoir être mise à profit dans les années qui viennent, pour remporter une bonne part des nombreux marchés qui vont s'ouvrir dans les autres pays. Il en résultera un effet tout à fait bénéfique sur la balance du commerce extérieur de la France, et le maintien du développement d'un secteur industriel de pointe.\

QUESTION.- Que pensez-vous des problèmes posés par les centrales à "surrégénérateurs" ?

- LE PRESIDENT.- Il faut répondre franchement et complètement à cette question. Le lancement des centrales de la filière des surrégénérateurs est une nécessité. Ces centrales permettent d'utiliser le plutonium, qui est un sous-produit des centrales à eau pressurée. Le surrégénérateur offre ainsi la possibilité d'utiliser environ soixante fois mieux l'uranium.

Les centrales "à surrégénérateurs" posent des problèmes technologiques différents de ceux

- Les centrales à surrégénérateurs posent des problèmes technologiques différents de ceux rencontrés dans les centrales "à eau pressurisée" qui sont en-cours de développement. Mais il faut souligner que ces problèmes sont étudiés en France depuis plus de 20 ans. Grâce à un ensemble très complet d'études théoriques et d'essais technologiques, des solutions ont pu leur être apportées, notamment dans le domaine de la fabrication, de l'utilisation et du retraitement du combustible, ainsi que dans celui de l'utilisation du sodium.

- Après Rhapsodie, réacteur d'essai mis en service en 1967, et après Phénix, réacteur associé à un groupe électrogène de 250 mégawatts électriques qui a été couplé au réseau en 1973, le projet de Super Phénix a été engagé en 1977. Ce projet est le premier dont la puissance, 12000 mégawatts électriques, soit au niveau de celle des centrales "à eau pressurisée" actuelles. Il bénéficie de toute l'expérience acquise, notamment au-cours de la conception, de la construction et de l'exploitation de la centrale de Phénix. Des analyses de sûreté ont, bien évidemment, été faites sur ce projet. Elles montrent que le niveau de sûreté est tout à fait comparable à celui des centrales "à eau pressurisée".

- Désormais, il s'agit d'étudier les conditions d'industrialisation du procédé.

- Les résultats des études lancées dans ce domaine viennent s'ajouter à l'expérience acquise lors de la construction et du démarrage de Super Phénix, qui sera couplé au réseau en 1984. Ils permettent d'envisager avant la fin du VIIIème Plan, l'engagement d'une première série industrielle de plusieurs tranches surrégénératrices, associée à des installations de fabrication et de traitement du combustible.\

QUESTION.- Des incidents récents ont démontré que l'usine de retraitement de La Hague présentait des dangers. Que proposez-vous afin de les pallier ?

- LE PRESIDENT.- Croyez-vous vraiment que les mesures de sûreté nécessaires n'aient pas été prises dès le départ ? En fait, lors de la conception de l'usine de La Hague, tous les dangers potentiels liés à la manipulation et au traitement chimique des éléments combustibles irradiés ont fait l'objet d'examen approfondis. Ces examens ont conduit à la mise en place de dispositifs appropriés, qui permettent d'affirmer, en toute objectivité, que les opérateurs et les populations sont parfaitement protégés.\

LE PRESIDENT.- En sept ans, les Français ont économisé plus de 100 millions de tonnes d'équivalent pétrole, soit l'équivalent d'une année d'importation pétrolière. En 1980 seulement, les économies d'énergie ont atteint 24 millions de tonnes équivalent pétrole. En 1980 seulement, les économies d'énergie ont atteint 24 millions de tonnes équivalent pétrole, soit l'équivalent des importations de gaz naturel de la France. Avec le charbon, qui représente 117 millions de tonnes équivalent pétrole, mais avant le nucléaire, qui représente 42 millions de tonnes équivalent pétrole, l'économie d'énergie a donc été notre première ressource énergétique nationale.

- D'autre-part, le lien entre la croissance économique et la consommation d'énergie a été rompu. C'était un objectif qu'il nous fallait absolument atteindre.

- Ainsi, en six ans, pour une croissance économique, c'est-à-dire un accroissement de la richesse des Français de 20 %, la consommation d'énergie n'a augmenté que de 7,5 %.

- Les investissements d'économie d'énergie ont également décuplé. Ils sont passés de 0,7 milliards de francs en 1975 à 7,5 milliards de francs en 1980. Ces investissements ont assuré de l'activité à 100000 personnes, à la fois directement ou par effet induit. Il faut le savoir.

- Enfin, personne ne conteste que ces performances placent la France au premier rang dans le monde. Des sept plus grands pays industrialisés, la France est, avec le Japon, en tête pour la réduction de la part du pétrole dans son bilan énergétique entre 1973 et 1979. Notre consommation pétrolière a baissé en valeur absolue.

- La France est restée nettement en tête pour ce qui est de la "performance énergétique" de son économie. Alors qu'une tonne équivalent pétrole de consommation d'énergie permet 960 dollars de PIB aux USA, 1200 dollars en Grande-Bretagne et 1700 dollars en Allemagne `RFA` ou au Japon, ce chiffre est en France supérieur à 2000 dollars.

- Cette place de la France suffit à démontrer que les résultats obtenus ne sont pas dus, comme certains croient pouvoir le soutenir, au seul effet de prix, qui a atteint dans les mêmes conditions la plupart des pays industrialisés. Ils ne peuvent pas, non plus, être imputés à l'austérité ou à la

pénurie. Ces résultats sont le fruit d'une politique délibérée, continue, cohérente, qui n'a pu aboutir, et qui n'aboutira dans l'avenir qu'en s'appuyant sur l'esprit de responsabilité des Français.\

QUESTION.- La France a, dès maintenant, un retard considérable sur les USA en ce qui concerne les recherches sur l'énergie solaire, retard qui est certainement dû à la faiblesse des investissements dans ce domaine crucial. Quelle devrait être, selon vous, la politique du gouvernement à cet égard ?

- LE PRESIDENT.- Formulée comme elle l'est, votre question exige de ma part une mise au point.

- La France conduit, en fait, depuis plusieurs années, un important programme de recherche et de développement dans le domaine des énergies renouvelables. Elle n'a pas accumulé de retard sur les Etats-Unis, au contraire.

- Le budget fédéral américain consacré à l'énergie solaire a été de 700 millions de dollars en 1980. Il pouvait être estimé à 870 millions de dollars pour 1981, mais les décisions de la nouvelle administration prévoient une réduction des deux tiers, ce qui ramènerait l'engagement de l'Etat à quelques 300 millions de dollars seulement en 1981.

- Par contre, les dépenses inscrites en France au budget de l'Etat et des grands organismes de recherche étaient de 450 millions de francs en 1980. Elles peuvent être estimées pour 1981 à 560 millions de francs au moins, et connaîtront donc cette année une progression de quelque 25 %.

- Ainsi, alors que l'effort des Etats-Unis en-matière de recherche et de développement dans le domaine des énergies renouvelables était en valeur absolue de 7 fois supérieur à celui de la France en 1980 il ne sera plus que de deux fois supérieur en 1981.

- Ramené à l'unité de Produit national brut `PNB`, la progression de l'effort français est encore plus remarquable. Il est, en effet, de deux fois supérieur environ à l'effort américain en 1981, alors qu'il était inférieur de près de la moitié en 1980.

- Il est important de noter, par ailleurs, que l'objectif visé par la France pour 1990 est nettement plus ambitieux que celui des Etats-Unis, puisque la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie doit être de 4,5 %, hydraulique exceptée, contre 1 % environ.\

`Réponse`

- Je vous ferai également observer que le budget du COMES, qui est chargé explicitement de la préparation, de l'application et de la diffusion de la politique française en-matière d'énergies renouvelables, connaît une progression très vive, dont la régularité est significative d'un effet déterminé et durable. De 98 millions de francs en 1979, il est passé à 140 millions en 1980, et à 200 en 1981, soit un doublement en trois exercices.

- Cet effort sera naturellement poursuivi et amplifié. Pour cela, le gouvernement maintiendra à un niveau élevé le soutien aux programmes de recherches dans tous les domaines relatifs aux énergies renouvelables. Quelques objectifs ambitieux peuvent être déjà assignés à ces programmes, comme par exemple la mise au point pour 1981 de la filière bio-carburants, qui contribuera de façon décisive à l'indépendance énergétique du secteur des transports.

- Enfin, une politique d'industrialisation et de commercialisation des procédés parvenus à la maturité technique et économique sera développée. Il sera possible, ainsi, d'assurer la réalisation des objectifs de contribution des énergies renouvelables au bilan énergétique de 1990.

- Vous voyez que loin d'avoir du retard, nous menons au contraire une politique qu'on peut qualifier de politique de pointe. Et nous nous en donnons les moyens.\

QUESTION.- L'une des ressources à peu près totalement inexploitées de notre pays est la géothermie à basse et haute température. Que faudrait-il faire, à votre avis, pour en tirer partie ?

- LE PRESIDENT.- Que l'on considère la politique mise en oeuvre, les résultats obtenus ou les objectifs choisis, la France est, en réalité, dans le domaine de la géothermie, parmi les premiers pays du monde. Là aussi, par conséquent, il faut rétablir les véritables perspectives, et se défier des idées reçues.

- Voyons les choses telles qu'elles sont. L'énergie contenue dans l'écorce terrestre est considérable. Mais dans l'état actuel des techniques, il n'est possible de valoriser cette chaleur

que lorsqu'elle est associée à un réservoir aquifère. C'est ce qu'on appelle la géothermie basse énergie ou haute énergie, suivant le niveau de chaleur et l'usage qu'on peut donc en faire, chauffage et locaux ou production d'électricité.

- Des recherches sont engagées dans le domaine de la géothermie artificielle, de façon à valoriser la chaleur en l'absence d'aquifère. Mais il s'agit là de techniques futuristes qui ne se développeront pas avant une dizaine d'années. Ces recherches longues et coûteuses sont menées dans un cadre multilatéral, et la France y participe activement avec des équipes spécialisées des universités, du CNRS, ou encore des entreprises.

- En ce qui concerne la production d'électricité par géothermie, la France est mal placée au niveau des ressources. Sur le territoire métropolitain, cette forme d'utilisation de la géothermie fait l'objet d'études, qui doivent permettre d'explorer les ressources potentielles, notamment dans le massif central. Par contre, dans les départements d'Outre-mer, ces ressources potentielles existent. C'est ainsi qu'une centrale géothermique est d'ores et déjà en construction en Guadeloupe et que des travaux approfondis se déroulent en Martinique et à La Réunion.

- Les entreprises françaises disposent d'une compétence incontestable dans ce domaine. C'est en particulier le cas dans les méthodes de prospection et de développement des champs géothermiques. Ce savoir-faire peut être valorisé à l'étranger, et des actions ont été lancées dans ce but.

` Réponse `

- En fait, depuis 1974, la géothermie basse énergie a connu un développement considérable. Elle devrait contribuer notablement au bilan énergétique français à l'horizon 1990. Les pouvoirs publics ont mené, à cet égard, une politique active, qui a eu notamment pour objet de lever les obstacles au développement de la géothermie dans les domaines législatifs, réglementaires, financiers.

- C'est ce qui explique que, en quelques années, la géothermie est passée d'une phase de développement à l'industrialisation. Et cet essor a été confirmé par les objectifs assignés par le gouvernement à la géothermie pour 1990. La géothermie devra alors contribuer au bilan énergétique de la France à hauteur de 0,8 à 1 million de tonnes équivalent pétrole.

- Constatons enfin que l'effort financier du gouvernement en faveur de la géothermie est important. Il a été multiplié par 9 entre 1975 et 1981. D'ores et déjà, plus de 15000 logements sont chauffés à la géothermie. Les opérations en-cours de réalisation permettront de tripler ce nombre dans de brefs délais.

- Nulle part au monde un tel effort n'a été fait en faveur de la géothermie basse énergie, et la France a dans ce domaine une avance importante, aussi bien par rapport à ses partenaires européens que par rapport aux Etats-Unis ou aux Pays de l'Est.

QUESTION.- D'autres types d'énergies renouvelables sont à la fois possibles et inexploités, le vent, la marée, l'énergie thermique des mers, celle des vagues, la biomasse. Quelle est votre position ?

- LE PRESIDENT.- J'observerai d'abord que les différents procédés techniques auxquels correspond l'expression d'énergies renouvelables n'en sont pas au même stade de développement et de maturité. Tous ne promettent pas non plus d'être également intéressants pour la collectivité. Ainsi, certains secteurs en sont déjà au stade du prototype industriel, comme le gazogène, ou même au stade de la production et de la diffusion en grande série, comme la combustion et la fermentation de la biomasse, ou la chaleur solaire basse température dans l'habitat.

- D'autres secteurs nécessitent un effort important de recherche fondamentale. C'est notamment le cas de la production de biocarburants issus de la biomasse. D'autres, enfin, ne justifient que d'une "vieille technologie" parce qu'en l'état actuel ou prévisible des connaissances et des besoins, ce qu'ils peuvent offrir n'est pas exploitable.

- Etre conscient de ces faits ne signifie nullement qu'il faut se satisfaire d'une sorte de hiérarchie fixée une fois pour toutes entre les différentes filières possibles. Il s'agit d'analyser les choses objectivement, et de conduire les actions de développement, d'industrialisation et d'incitation dans les secteurs les plus prometteurs.

dans les secteurs les plus prometteurs.

- La biomasse constitue avec la chaleur basse température l'une des deux grandes priorités de la politique définie par la France en matière d'énergies renouvelables. Dans le bilan énergétique arrêté pour 1990, l'énergie d'origine "biomasse" représentera de 7,5 à 9 millions de tonnes équivalent pétrole, sur les 11 à 12 millions de tonnes équivalent pétrole que devraient produire l'ensemble des sources d'énergies renouvelables. Cela signifie qu'un vigoureux effort de recherche, de développement et de diffusion des usages énergétiques de la biomasse doit être entrepris.\

` Réponse `

- La mobilisation de la forêt française - la plus vaste d'Europe - pour l'usage du bois de feu, mais aussi l'utilisation de bois ou de cultures énergétiques pour développer des carburants de substitution au pétrole, sont à l'ordre du jour. En se dotant, en janvier dernier, d'un programme cohérent dans ces filières, la France s'est donné les moyens de détrôner le pétrole de son domaine de prédilection, les transports et les carburants.

- En ce qui concerne le vent, la France a d'ores et déjà un incontestable acquis. Elle est en effet un des pays qui connaissent le mieux leur potentiel éolien. Elle a expérimenté, et expérimentera encore de très grandes machines. Elle commercialise de façon satisfaisante des aérogénérateurs de petite puissance, jusqu'à 100 kilowatts, et elle entend développer à terme une industrie compétitive pour les aérogénérateurs de moyenne puissance, pour lesquels elle ne peut prétendre figurer en bonne place sur le marché international. Il reste que, sur le territoire métropolitain, l'utilisation de l'énergie éolienne ne me paraît pas être la meilleure solution, comparée à d'autres énergies renouvelables, du fait notamment des nuisances visuelles et sonores qu'elle implique. En revanche, c'est une solution incontestablement intéressante pour certaines applications en sites isolés dans les régions Outre-mer.

- De toute façon, la France reste présente dans ce domaine par un effort notable de recherche et de développement. Elle s'intéresse aussi au domaine connexe de la marine marchande à voile.

- Mais il importe essentiellement de préparer les solutions de l'avenir. C'est l'objet, par exemple, d'un important programme de recherche et de démonstration qui sera poursuivi, pendant les cinq prochaines années, sur la production de carburants à-partir de la biomasse.

- On ne peut donc pas dire, vous en serez d'accord, que la France ait manqué au-cours de ces dernières années d'initiative, d'imagination ou d'audace.\